



**LYCEE ALAIN-FOURNIER
50 rue Stéphane Mallarmé
18 000 BOURGES**

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Objet du marché :

Fourniture de produits et petits matériels d'entretien et d'hygiène

ARTICLE 1 : Objet du marché

1.1. Type du marché

La procédure de consultation utilisée est celle du marché passé selon la procédure adaptée définie aux articles L2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un marché fractionné, exécuté par l'émission de bons de commande au fur et à mesure des besoins.

1.2. Objet du marché

La présente consultation a pour objet la fourniture de produits et de petits matériels d'entretien.

1.3. Décomposition en lots

Le marché comprend 4 lots :

- Lot n°1 : produits jetables
- Lot n°2 : produits d'entretien des surfaces
- Lot n°3 : petits matériels
- Lot n°4 : produits d'entretien et lessiviels

Chaque candidat peut soumissionner pour un, plusieurs ou la totalité des lots. La soumission, pour être valable, devra porter sur l'ensemble des produits composants un lot.

ARTICLE 2 : Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2021.

ARTICLE 3 – Fixation des prix

Les prix sont fermes. Le prix à payer sera le prix HT proposé dans le bordereau de prix unitaire majoré uniquement de la TVA.

Ils ne sont actualisables qu'à la date anniversaire du marché, soit au 1^{er} janvier de chaque année.

ARTICLE 4 – Constitution du dossier de consultation

Le dossier de consultation est constitué des documents suivants :

- Le Règlement de la Consultation (R.C.)
- Le Bordereau de Prix Unitaire présentant l'offre du candidat selon modèle joint (fichier XLS) comportant les quantités, les prix proposés, et valant Acte d'Engagement.
- Le Cahier des charges

ARTICLE 5 – Conditions de la procédure

5.1. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des propositions.

5.2. Date limite de dépôt des offres

Le vendredi 13 novembre 2020 - 12 heures

5.3. Modalités de dépôt des offres

Les offres seront déposées, exclusivement par voie dématérialisée, sur la plateforme du site de l'AJI (www.aji-france.com).

5.4. Délais d'exécution

Le début d'exécution du marché est fixé au **1er janvier 2021**.

ARTICLE 6 – Jugement des offres

Pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, le Lycée Alain-Fournier tiendra compte par ordre de priorité décroissante des critères suivants :

Jugement des offres :

- Prix : 50%
- Qualité des produits : 30%
- Conditions de livraison : 20% (Délai, service après-vente, prestations annexes etc...)

La notification des résultats sera communiquée à tous les candidats et au candidat retenu par lettre recommandée.

ARTICLE 7 – Renseignements complémentaires

Pour tout complément d'information d'ordre administratif s'adresser à :

- Madame Allison GAUTIER (Agent comptable) : allison.gautier@ac-orleans-tours.fr
- Madame Marilyne MISSONNIER (Service gestion) : marilyne.missonnier@ac-orleans-tours.fr

Pour tout complément d'information d'ordre technique s'adresser à :

- M. James PETITJEAN (Agent d'encadrement – Service général) :
james.petitjean@centrevaleloire.fr

